

3B ASSURANCES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 461.970 Euros
43 rue Vaugelas - 74000 ANNECY

532 968 013 RCS ANNECY

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve la proposition de la Gérance et, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à la somme de 249.688,75 Euros, de la manière suivante :

- une somme de 180.009,00 Euros
aux associés à titre de dividendes,
soit 33,90 € par part sociale ;
- le solde, soit la somme de 69.679,75 Euros
au crédit du compte « Autres Réserves ».

Les dividendes sont mis en paiement à compter de ce jour.

La totalité du dividende distribué de 180.009 Euros est éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158 du CGI.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 732.608,19 Euros.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Dividende par part	Montant éligible à l'abattement (article 158 CGI)
31 décembre 2021	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2022	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2023	100.000 Euros	18,83 Euros	100.000 Euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 Juin 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LA GERANCE



3B ASSURANCES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 461.970 Euros
43 rue Vaugelas - 74000 ANNECY

532 968 013 RCS ANNECY

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

**COPIE CERTIFIEE CONFORME
LA GERANCE**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

①

DGFIP N° 2050-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3B ASSURANCES		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....461 970...)	DA	461 970		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	46 197		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	154 761		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	249 689		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	912 617	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	84		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	93 219		
	Dettes fiscales et sociales	DY	85 210		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	835 251			
	Compte régularisé	EB			
Produits constatés d'avance (4)		EC	1 013 764		
TOTAL (IV)		ED			
Ecart de conversion passif *		EE	1 926 381		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	1C	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
		1D	Écart de réévaluation libre		
		1E	Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 013 764		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3B ASSURANCES		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	
		FG	FH	
		863 959		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	
	863 959			
	Production stockée *			
	Production immobilisée *			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			
Autres produits (1) (11)				
Total des produits d'exploitation (2) (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (marchandises)*			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			
	Impôts, taxes et versements assimilés *			
	Salaires et traitements *			
	Charges sociales (10)			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{ - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
	Autres charges (12)			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers (V)			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			
	Intérêts et charges assimilées (6)			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières (VI)			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3B ASSURANCES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	6		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	6		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH			
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)			HI	6		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	80 959		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	879 094		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	629 405		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)			HN	249 689		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	{	Crédit bail mobilier *	HP	13 268	
	Crédit bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	21 858	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6 800 obligatoires A9 18 761				
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	6
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 926 381,39 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 249 688,75 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/08/2025 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Néant

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 858 684 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	858 684		858 684	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	858 684		858 684	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 951 723 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	858 684			858 684
Immobilisations corporelles	70 568	15 779		86 347
Immobilisations financières	6 692			6 692
TOTAL	935 944	15 779		951 723

Amortissements et provisions d'actif = 70 740 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	67 039	3 701		70 740
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	67 039	3 701		70 740

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	128 735	0	128 735	Non amortiss.
Portefeuille agent	698 080	0	698 080	Non amortiss.
Portefeuille sbm	28 000	0	28 000	Non amortiss.
Portefeuille courtage divers	3 869	0	3 869	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	52 503	49 016	3 487	de 4 à 8 ans
Mat.bureau & informatique	15 956	4 243	11 713	3 ans
Mobilier	17 888	17 481	408	3 ans
TOTAL	945 031	70 740	874 292	

Etat des créances = 902 136 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	6 692		6 692
Actif circulant & charges d'avance	895 444	895 444	
TOTAL	902 136	895 444	6 692

Provisions pour dépréciation = 30 545 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		30 545			30 545
Comptes financiers					
TOTAL		30 545			30 545

Charges constatées d'avance = 394 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 461 970 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5310	87,00	461 970

Etat des dettes = 1 013 764 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	84	84		
Fournisseurs	93 219	93 219		
Dettes fiscales & sociales	85 210	85 210		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	835 251	835 251		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 013 764	1 013 764		

Charges à payer par postes du bilan = 31 509 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 264
Dettes fiscales & sociales	25 245
Autres dettes	
TOTAL	31 509

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 863 959 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	826 262	95,64 %
Produits des activités annexes	37 697	4,36 %
TOTAL	863 959	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 80 959 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	330 642		330 642
Résultat financier			
Résultat exceptionnel	6		6
Participation des salariés			
TOTAL	330 648	80 959	249 689

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 394 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	394
TOTAL	394

Charges à payer = 31 509 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(40810000000)	6 264
TOTAL	6 264

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers conges a payer(42820000000)	13 919
Org soc charges a payer prodts a recevoi(43800000000)	123
Location voiture(43820000000)	7 245
Org.soc. autres charges a payer(43860000000)	3 958
TOTAL	25 245

Annexes (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet CYJENA CONSEIL , inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 3B ASSURANCES,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2024 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	1 926 381
Chiffre d'affaires hors taxes	863 959
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	249 689

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour CYJENA CONSEIL
Fait à ALBERTVILLE le

29/08/2025

Annexes (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	461 970	461 970			
b) Nombre d'actions émises	5 310	5 310			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	863 959	792 314			
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	364 893	174 783			
c) Impôt sur les bénéfices	80 959	41 954			
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	283 934	132 829			
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	249 689	131 780			
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	53	25			
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	47	25			
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	169 265	319 636			
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	78 289	54 545			